

Les discours des motionnaires de l'Adresse, je le dis en toute révérence, portent la caractéristique des provinces d'origine des sénateurs en cause. Une grande activité règne sur la côte du Pacifique. Le premier discours du nouveau sénateur de la Colombie-Britannique fait honneur à sa province. Comme j'habite à mi-chemin entre Ottawa et cette province et que j'en connais quelque chose, je suis persuadé qu'il a exprimé les meilleures aspirations de la population de là-bas. L'honorable sénateur qui a appuyé l'adoption de l'Adresse vient du Québec. Il a prononcé son discours en français. J'en ai saisi quelque chose au moment où il a parlé mais, ce matin, j'ai eu le plaisir de lire une traduction qui valait beaucoup mieux que la mienne. C'est un discours bien caractéristique de la province de Québec, et dont l'auteur est un avocat distingué, qui n'a probablement jamais connu la vie parlementaire jusqu'ici et qui est arrivé parmi nous avec tout l'enthousiasme d'un jeune homme qui en est à sa première expérience.

Je félicite les deux motionnaires. Si un jour le parti que j'ai l'honneur de diriger ici a le droit de nommer des sénateurs, j'espère que le choix qu'il fera sera aussi heureux que celui que vient de faire le Gouvernement du jour, en désignant ces trois nouveaux membres de la Chambre.

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. HAIG: Je désire maintenant dire quelques mots sur le discours du trône. Un peu plus tard, je reviendrai sur les points de ce discours dont je ne traiterai pas immédiatement. Il y est d'abord question de la paix et on y dit que l'établissement d'une paix durable est la pierre angulaire de notre politique étrangère. J'y reviendrai. On parle ensuite, dans l'alinéa suivant, de la situation mondiale, puis de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il y est ensuite question de régies en un passage de portée générale où l'on parle aussi des relations ouvrières, question sur laquelle je reviendrai quand nous serons saisis de projets de loi à ce sujet.

Je ne me propose pas de parler d'agriculture en ce moment, mais j'avouerais à la Chambre, en toute franchise, que l'attitude que le présent Gouvernement n'a jamais cessé de manifester envers l'agriculture n'est pas sans m'inquiéter. Toute sa politique me semble indiquer une méconnaissance absolue du fait que l'agriculture, et plus spécialement la grande culture constitue l'industrie essentielle de notre pays. A mon avis le Gouvernement n'a jamais reconnu à cette industrie les droits qui lui reviennent. Je ne m'étendrai pas plus longtemps là-dessus, puisque c'est une question sur laquelle nous reviendrons. Pour-

tant je ne puis m'empêcher d'affirmer, en toute franchise, qu'il me semble déraisonnable de nous engager par contrat à vendre du blé à la Grande-Bretagne à \$1.55 le boisseau quand au marché libre nous pourrions en obtenir \$2.25. C'est sur cette seule question que s'est faite l'élection de Portage-la-Prairie. C'est cette ligne de conduite qu'ont rejetée si catégoriquement les cultivateurs, transformant une majorité de près de 1,900 voix en une minorité de 700. Voilà, il me semble, qui indique assez bien quel est le sentiment des cultivateurs de la région à cet égard. Je crois du reste que les cultivateurs d'un bout à l'autre du Canada sont du même avis. Vendons notre blé à la Grande-Bretagne à \$1.55 le boisseau, soit, mais comblons nous-mêmes la différence et payons un juste prix au cultivateur. On nous dit qu'il va recevoir un meilleur prix pendant un ou deux ans. A en croire les journaux, la Grande-Bretagne livre en ce moment un combat où sa propre existence est en jeu. Veut-on nous faire croire que si, dans deux ans, le boisseau de blé ne vaut que 70c. on pourra exiger que la Grande-Bretagne nous le paye un dollar? Ne soyons pas ridicules! La chose est impossible. Je n'irai pas plus loin, mais enfin, ce que je reproche le plus amèrement au présent Gouvernement depuis le début de la guerre, c'est d'avoir traité l'agriculture comme il l'a fait. On aurait pu croire que l'agriculture étant une industrie de production fondamentale il aurait eu à cœur de la mettre sur des bases solides. On a dit qu'après la dernière guerre on avait assisté à une baisse considérable de la valeur des terres arables. La politique du gouvernement n'a rien eu à voir là-dedans. La situation telle qu'elle était à l'époque dans les provinces de l'Ouest était la même d'un bout à l'autre du Canada. Les propriétaires de petits terrains tenaient alors à en acheter d'autres. Mais ce n'est plus le cas maintenant. Les cultivateurs ont profité de la leçon de 1921. Ils ont consacré chaque dollar qu'ils ont reçu à payer leurs dettes. On n'a jamais assisté à une réduction de dettes aussi importante que celle qui s'est produite dernièrement chez les cultivateurs de nos provinces de l'Ouest. Mais cela n'a rien à voir à la valeur. Si je produis 5,000 boisseaux de blé, pourquoi me fait-on perdre 70c. le boisseau sur cette moisson? Je ne puis admettre le bien-fondé de la chose, à moins que vous ne me persuadiez que dans deux ans le blé ne vaudra plus que 50c. le boisseau et que la Grande-Bretagne nous le payera un dollar, ce qu'elle ne fera certes pas.

Passons à autre chose. La question des marchés est à peu près du même ordre.

Quant à l'immigration, je me demande si l'honorable sénateur de Toronto-Trinity